



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 74708

Texte de la question

M. Jean Proriol appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les revendications des directeurs d'école en ce qui concerne la décharge de service d'enseignement ainsi que la revalorisation de leurs fonctions. Les changements au sein de la société ont directement atteint le milieu scolaire. Les directeurs d'école ont vu leur activité transformée depuis une dizaine d'années, compte tenu des nouveaux enjeux auxquels ils ont dû faire face. La semaine d'action durant laquelle les directeurs et directrices ont décidé de ne plus assurer leur tâche administrative est directement dictée par l'absence de réponse concrète du ministère depuis l'échec des négociations avec les représentants syndicaux en octobre 2001. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître quelle réponse il compte apporter à ces revendications et s'il entend reprendre les négociations avec les principales organisations syndicales.

Données clés

Auteur : [M. Jean Proriol](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74708

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1748